



MENACE DE SAISIE SUR REDRESSEMENT D'IMPOTS

Par **JJSSGG**, le **07/05/2015** à **14:17**

Bonjour, Je viens de recevoir un redressement par les Impôts SUR 3 ANNEES (Impôt sur le revenu), suite à une erreur de ma part concernant une demi part.

Mon concubin (depuis 4 ans) percevant 200,00 euros et la feuille d'imposition mentionnant 1/2 part pour avoir élevé seule pendant 5 ans mes enfants, je n'ai pas été attentive sur le fait que le concubinage me retirait cet avantage.

Je suis déjà saisie (pour une dette de caution à une Société) d'une somme maximum de 350,00 euros depuis des

années et il me reste encore à supporter cette saisie pendant 29 mois.

Nous ne pouvons pas payer ce redressement qui est de 3000,00 euros et nous avons donné tous les justificatifs aux Impôts et à un conciliateur mais ils refusent de nous entendre (et nous propose de payer en 6 mois, ce qui nous est impossible car nous n'aurions plus les moyens d'honorer la location de notre logement et notre vie au quotidien).

Nous sommes à jour de nos autres Impôts et leur demandons de mettre cette dette en saisie après l'ancienne dette qui se termine dans 29 mois mais ils refusent - Si vous pouvez nous donner des conseils, nous indiquer des démarches à entreprendre et autres... nous vous en remercions car ils nous menacent de saisies mobilières.